

HIVER 2023 - N°4

IZON SOLIDAIRE lumière sur le CCAS

page 4

cadre de vie faire vivre le patrimoine izonnais

page 6

SOMMAIRE



ACTION SOCIALE

page **4**

cadre de vie page 6





TRAVAUX page 8

URBANISME page 9



page **12**



PARTICIPATION CITOYENNE page 10

JUMELAGE page 13



VIE ASSOCIATIVE page 14

LACALI IN L'AGGLO CALI RIVE DROITE DE BORDEAUX

INTERCOMMUNALITÉ

page **16**

VIE PRATIQUE page 21

TRIBUNES LIBRES

page 22

AGENDA page 24

RESTEZ EN CONTACT AVEC VOTRE MAIRIE

MAIRIE D'IZON

207, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 33450 IZON Tél.: 05 57 55 45 46

Mail: contact@izon.fr Site: www.izon.fr • PERMANENCES :

Vos élus vous accueillent chaque samedi de 9h00 à 12h00

• ASTREINTE :

Un numéro est à votre disposition (sauf le mardi fermeture les soirs et week-ends pour les à 19h00). urgences : 06.60.53.12.53

• HORAIRES MAIRIE :

Du lundi au vendredi 09h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30 (sauf le mardi fermeture à 19h00).

IZON, LA GAZETTE

Publication gratuite éditée par la Ville d'Izon en 2800 exemplaires.

Directeur de la publication : Laurent de Launay Adjointe au Maire, déléguée à la Communication :

Audrey Combier
Photos: ©Ville d'Izon - ©Sapiens,
Dominique Garcin-Geoffroy
Réalisation: Agence Sapiens
Impression: Sodal
Courriel: contact@izon.fr
Tél.: 05.57.55.45.46

2 - IZON, LA GAZETTE

Du Bonheur!

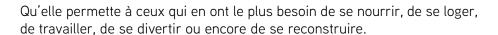
Chères Izonnaises, Chers Izonnais,

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, je vous souhaite une très belle année 2023!

Qu'elle apporte à chacun d'entre nous paix, joie et santé.

Qu'elle soit synonyme pour nos familles de sécurité et de convivialité.

Qu'elle offre à ceux qui l'ont perdue la possibilité de recouvrer le bonheur, et à ceux qui ont la chance de l'enlacer de continuer à le faire.



Qu'elle soit bienveillante avec tous ceux qui traversent une épreuve personnelle comme avec ceux qui se lancent dans une nouvelle aventure.

Qu'elle favorise, ici comme ailleurs, l'esprit d'union et la préservation de la paix, dans un esprit de liberté, d'égalité et de fraternité.

À toutes et tous, avec ma profonde sympathie, je vous adresse mes vœux les meilleurs - et avant tout mes vœux de Bonheur!



Laurent de LAUNAY



DANS UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE, LA SITUATION DES PLUS FRAGILES S'EST DÉGRADÉE CES DERNIÈRES ANNÉES. LE TRAVAIL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EST D'ACCOMPAGNER, D'ORIENTER ET D'AIDER CES POPULATIONS. UNE SOLIDARITÉ DÉTERMINANTE POUR IZON.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil principal de l'engagement municipal en faveur de la solidarité.

Établissement administratif public, dont le financement est en grande partie assuré par la commune, il constitué d'un président, le Maire et d'un Conseil d'administration. Ce dernier est composé à parité égale d'élus et de membres représentants des associations apportant une expertise dans les différents champs d'application de l'action sociale.

« Cette composition atypique est une richesse. Ensemble, nous nous efforçons d'aider les habitants, peu importe la situation dans laquelle ils se trouvent et de renforcer l'entraide et la solidarité » note Brigitte Nabet-Girard, première adjointe au Maire, en charge de la cohésion sociale.

Le CCAS est chargé de mettre en place des actions innovantes, intergénérationnelles et solidaires pour permettre à chacun d'accéder à ses droits, prévenir les ruptures de parcours de vie, lutter contre l'isolement des personnes les plus fragiles et améliorer l'accompagnement des séniors.

Pour y parvenir, le CCAS possède d'ailleurs une double fonction : accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches

administratives...) et **dispenser l'aide sociale** facultative (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Il s'adresse à tous les habitants qui rencontrent des difficultés et qui ont besoin d'être informés sur leurs droits sociaux, accompagnés dans leurs démarches, orientés vers un partenaire institutionnel ou associatif.

ACCUEIL, ÉCOUTE ET CONSEILS

Au sortir de deux années compliquées par la pandémie, l'année 2022 est marquée par une crise économique et énergétique importante. L'inflation a des conséquences au sein des foyers, les fins de mois sont difficiles pour nombre de nos concitoyens.

Si l'action et les prestations sociales relèvent du Département et de l'État, la commune via son CCAS, est le premier interlocuteur pour bon nombre de familles.

Le CCAS joue donc un rôle d'aiguilleur social pour les personnes qui le sollicitent. « L'accueil, l'écoute, la bienveillance et l'humilité sont des priorités. Des aides peuvent être apportées, bien sûr, mais nous orientons les personnes vers les structures partenaires, selon

leurs besoins », commente l'élue. « En complément, la MDSI de Libourne tient une permanence une fois par mois, en présence d'une assistante sociale ».

En 2021, ce sont 120 personnes qui ont été accueillies par le CCAS et l'année 2022 part sur les mêmes bases.

DE NOMBREUSES ACTIONS

L'action du CCAS va évidemment plus loin que ces temps d'accueil et d'écoute. De nombreuses actions sont mises en œuvre pour soutenir les personnes qui en ont besoin, sensibiliser le grand public, créer des moments de partage et de lien social :

- distribution de paniers gourmands et fleuris en 2021 et 2022, en remplacement du repas des aînés qui n'avait pas pu avoir lieu à cause de la pandémie;
- participation à "Octobre Rose" et sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein ;
- mise en place d'une cellule de contacts lors des périodes de canicules ;
- versement d'aides financières ponctuelles et remises de bons alimentaires :
- accueil au sein du logement d'urgence d'une famille ukrainienne ;
- tenue de permanences d'aide à l'usage



Le CCAS d'Izon vous reçoit sur rendez-vous en mairie, le mardi matin de 9h30 à 12h30. Prise de rendez-vous auprès de la mairie 05.57.55.45.46 ou par email : ccas@izon.fr.

ACTION SOCIALE

du numérique pour tous;

- mise en place d'un frigo partagé et solidaire en libre usage, situé à l'espace Borgés ;
- mise en œuvre d'ateliers informatiques pour les séniors :
- partenariats avec l'association "Izon Terre de Partage" et la Société Saint Vincent de Paul pour aider les plus démunis ;
- portage de repas à domicile et transport à la demande, en lien avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de La Cali.
- « C'est une liste non-exhaustive ! Il y a tant à faire, et nous faisons face à beaucoup de détresse. Certains de nos concitoyens sont dans une grande précarité. Il y a des personnes âgées avec des toutes petites retraites, dont on ne sait pas comment ils peuvent survivre. Nous avons vu la situation se dégrader et nous essayons, à notre niveau, de remédier à cela », ajoute Brigitte Nabet-Girard.

Afin de mieux répondre à ces situations en prenant la réalité du territoire, la commune a lancé une Analyse des Besoins Sociaux. Cet outil permettra d'ajuster l'action au plus près de la réalité du territoire izonnais. En effet, l'action sociale ne concerne pas seulement les personnes âgées ou isolées, mais bien l'ensemble de la population dans des domaines aussi vastes que la jeunesse, le vieillissement, le maintien à domicile, l'insertion sociale et professionnelle, la mobilité, la parentalité ou encore le handicap. « Tous les jours il y a à faire », insiste l'adjointe au Maire, « pour que cela fonctionne, la solidarité doit être l'affaire de tous, pas seulement du CCAS. Le vivre-ensemble passe par là ».

🔔 BRIGITTE NABET-GIRARD

1^{ère} adjointe au Maire, vice-présidente du CCAS.

QUELLES SONT LES DEMANDES AUXQUELLES VOUS ÊTES CONFRONTÉE ?

Nous sommes surtout sollicités pour des demandes de logements, notamment sociaux. Les profils sont variés, cela va des personnes qui font face à une séparation en passant par de jeunes adultes qui ont besoin d'un premier logement ou encore des personnes qui se retrouvent seules et souhaitent une habitation plus petite... Nous regrettons souvent de ne pouvoir donner satisfaction à tous. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour les accompagner dans leur recherche.

QUELLES SONT VOS AMBITIONS POUR LE CCAS?

Grâce au questionnaire que nous avons distribué aux seniors il y a quelques mois, nous sommes parvenus à mieux cerner leurs besoins, notamment en matière de lien social et de sorties. Nous avons pour ambition d'obtenir le label "Ville amie des aînés" pour Izon.

C'est en ce sens, notamment, que nous avons proposé la pièce de théâtre "Maudit héritage" fin octobre dernier. C'était une demande de nos aînés de pouvoir profiter de ce genre de spectacle. Dans le même ordre d'idée et afin que le plus grand nombre puisse en profiter, nous avions instauré un système de covoiturage.

VOUS AVEZ AUSSI MIS EN PLACE PLUSIEURS ATELIERS...

Les permanences d'aide à l'usage des outils numériques répondent également à des besoins exprimés par les Izonnais. Ces permanences sont complémentaires des ateliers informatiques. Ouvertes à tous et non seulement aux seniors, elles ont pour but d'offrir un service d'accompagnement aux démarches sur internet. La dématérialisation des services publics a créé une demande importante à ce sujet. Les permanences ont lieu tous les mercredis de 14h00 à 17h00.

Notons que l'on parle beaucoup des seniors, mais nous n'oublions pas la jeunesse. Certains sont en déshérence malheureusement, nous essayons d'aller vers eux également et de ne laisser personne de côté.

ateliers informatiques aider les seniors à passer le cap du numérique

Se former à l'informatique, utiliser les outils numériques, voilà l'ambition des ateliers proposés par Lorène Hostein, animatrice employée par la mairie et conseillère numérique (photo ci-contre). Ces ateliers s'adressent à tout le monde, sans limite d'âge et de ressources. « Ils sont adaptés à un public qui a besoin d'accompagnement pour mieux appréhender l'ordinateur et les outils pumériques. Comprende les bases per plus avoir pour de se tremper

d'accompagnement pour mieux appréhender l'ordinateur et les outils numériques. Comprendre les bases, ne plus avoir peur de se tromper et être autonome, sans avoir besoin de s'en remettre aux enfants ou aux petits enfants » commente Lorène.

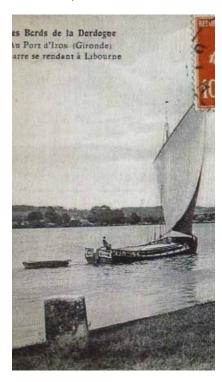
Les séances se déroulent selon des étapes pédagogiques et un programme adapté à chaque niveau. « C'est une formation rodée et qui se pratique depuis 20 ans ». Le travail spécifique sur internet attendra toutefois l'ouverture de la médiathèque puisqu'un espace numérique sera dédié à ces cours.

Les cours ont lieu en présentiel le samedi matin de 9h30 à 11h30, dans la salle informatique et le jeudi soir de 18h00 à 20h00 en distanciel. Le tarif est fixé en fonction du quotient familial.





À L'OCCASION DES 39ÈMES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE LES 16 ET 17 SEPTEMBRE DERNIERS, DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET LUDIQUES ONT ÉTÉ PROPOSÉES AUX IZONNAIS. TEMPS FORT DE CE WEEK-END FESTIF, L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION, "IZON D'HIER À AUJOURD'HUI".



Le patrimoine izonnais est riche tant par sa diversité que par sa singularité. Izon peut être fière de cette richesse et c'est donc tout naturellement que la commune s'inscrit chaque année dans le dispositif des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), organisé par le ministère de la Culture. Les JEP sont une occasion idéale de montrer au plus grand nombre la richesse extraordinaire de notre patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites et d'ouvertures exceptionnelles. Cette année, le week-end des 16 et 17 septembre était consacré à l'événement qui avait pour thème le patrimoine durable.

IZON D'HIER À AUJOURD'HUI

Le vendredi soir était notamment dédié à l'inauguration de la très belle exposition de photographies de M. Jean-Paul

Pauline, au pied de l'église Saint-Martin. Le photographe izonnais d'adoption est parvenu à faire le lien entre passé et présent, en mêlant cartes postales anciennes et photographies récentes de différents lieux de vie de notre commune. Cette exposition photographique est actuellement visible sur les grilles de l'église. Un projet existe pour faire perdurer ces photos dans l'espace public izonnais sur un laps de temps plus long, avec pourquoi pas, une participation des jeunes de la commune. « Notre volonté est de travailler sur le long terme pour faire vivre la mémoire et le patrimoine izonnais. Nous allons continuer d'œuvrer avec M. Pauline ainsi qu'avec le Conseil Municipal des Enfants autour de la sensibilisation au patrimoine et à l'intergénération », commente Virginie Vidoretta, conseillère municipale, qui a organisé une partie de l'événement.



CADRE DE VIE



Si vous ou vos proches détenez d'anciennes cartes postales d'Izon et si vous souhaitez partager ce trésor, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie.

UN CONCERT À L'ACCENT LOCAL

En soirée, l'église Saint-Martin a ouvert ses portes aux visiteurs d'un soir pour une balade musicale à la découverte du patrimoine girondin. Alexandre Charles, accompagné de Fernando Bonnat et Nirina Ralambohavana, ont offert aux Izonnais curieux, un récital poétique mettant à l'honneur les paysages girondins, renouant avec la chanson française de Trénet, Ferret, Nougaro ou Brassens.

PROMENADE AU CŒUR DU PATRIMOINE

La journée du samedi concentrait une grande partie des animations. Dès le matin, une promenade était organisée au départ des anciens Pavillons de garde du Château de Grand pré afin de partir à la découverte du patrimoine izonnais. Initiée par l'association Oxygène 2000 et les Amis du Patrimoine Izonnais, elle a permis aux marcheurs de découvrir ou de redécouvrir les sites qui ont fait ou font l'histoire de la commune.

DES ATELIERS POUR LES GRANDS ET LES PETITS

La suite de la journée s'est également déroulée aux pieds des Pavillons, non loin du magnifique buste de l'artiste izonnais Léo Drouyn. Durant cette journée, plusieurs ateliers créatifs étaient proposés pour tous les goûts et tous les âges.

En fin de journée, pour clôturer les JEP 2022, un spectacle musical et clownesque était proposé aux visiteurs : "Nicolas Hublot, le clown écolo". L'histoire d'un clown qui s'interroge sur l'état de la planète, ou quand l'humour est au service de la cause environnementale!



18.808. IZON (Girande) — " La Liberté éclairant le Monde Don de JAY JEANTON de Jarastas

LA STATUE DE LA LIBERTÉ D'IZON

Oui, il existait bien une statue de la Liberté à Izon, copie quasi-exacte de celle qui a été offerte par le peuple français aux Américains et qui s'élève à l'embouchure de l'Hudson, marquant l'entrée du port de New York.

Cette statue de la Liberté izonnaise avait été offerte à la commune par le notable izonnais, M. Rey Jeanton. Celuici, de retour de son voyage aux États-Unis, restait marqué par l'originale et s'était juré d'en léguer une réplique à la commune d'Izon. Elle fût inaugurée le 14 juillet 1926 puis, malheureusement fondue sous le régime de Vichy, en application de la Loi du 11 octobre 1941 sur la récupération des métaux non ferreux, afin d'approvisionner les usines d'armement ennemies.

APPEL À LA MÉMOIRE D'IZON

La mairie d'Izon souhaite recréer cette statue et cherche à obtenir un maximum d'informations sur le sujet. Pour cela, n'hésitez pas à contacter la mairie et M^{me} Virginie Vidoretta.

Travaux de voirie

CURAGE DES FOSSÉS, REPRISE DU MARQUAGE AU SOL, PASSAGE DE PLUSIEURS QUARTIERS EN ZONE 30, CRÉATION D'ABRIBUS, LES SERVICES TECHNIQUES S'ACTIVENT POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET SURTOUT LA SÉCURITÉ.

ENTRETIEN DES FOSSÉS

L'entretien des fossés est un sujet de sécurité publique récurrent. En effet, le fossé est un milieu dynamique dans lequel l'absence d'eau en continu (ou le faible débit) peut conduire à son comblement progressif par les végétaux aquatiques et par les débris organiques, entraînant parfois des inondations sur des propriétés situées en amont.

Depuis 2020, la nouvelle municipalité a fait de la problématique de l'entretien des fossés longtemps laissés à l'abandon, une priorité et a donc entamé une campagne de curage au long cours, sur l'ensemble du territoire. Serge Flahaut, adjoint au Maire délégué aux Services techniques l'explique : « Nous avons mis en place un plan de curage. Ainsi, chaque année, nous allons consacrer un budget conséquent à l'entretien des fossés dépendant de

la collectivité, soit 42 km. En 2022, cela a représenté un investissement de 70 000 € ».

Si l'action de la mairie d'Izon porte sur les fossés du domaine public, les riverains ont aussi une obligation d'entretien de leurs fossés, notamment sur des secteurs qui ne sont pas accessibles aux agents municipaux. En effet, rappelons que l'entretien des fossés est réglementé par le Code civil. Ainsi, tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant les nuisances (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés jouxtant la voirie et appartenant donc pour moitié au propriétaire riverain et à la collectivité, doivent bénéficier d'un entretien partagé entre commune et propriétaire.



ÉTENDRE LES ZONES 30 POUR RÉDUIRE LA VITESSE

Le constat est sans appel : la vitesse est une problématique sur l'ensemble de la commune ; elle crée un sentiment d'insécurité et limite les mobilités douces/

Z O N E

actives. Les Comités de quartiers et les nombreuses visites d'élus sur le terrain, réalisés au cours des derniers mois, ont révélé que la vitesse des véhicules qui empruntent les routes de la commune, se doit

d'être maîtrisée. « C'est quelque chose que nous souhaitions faire et ces rencontres avec les riverains nous ont confortés dans notre choix » explique Serge Flahaut.

Un plan de sécurisation et de circulation a donc été mis à l'étude pour l'ensemble du territoire izonnais. Sa mise en œuvre se fera par secteur au cours des prochains mois depuis l'entrée Est d'Izon. Le plan prévoit notamment le passage en zone 30 de certaines voiries, lequel sera matérialisé par des panneaux de signalisation, mais également par du marquage au sol, des chicanes ou encore des places de parking selon la configuration des lieux. « Nous n'utiliserons pas de "dos d'ânes" ni de passages surélevés afin de respecter la tranquillité des riverains», insiste l'élu.

DE NOUVEAUX ABRIBUS FABRICATION LOCALE

Toujours à la suite des **Comités et visites de quartiers** et grâce aux remontées
des riverains, la Municipalité a installé



plusieurs abribus pour les jeunes Izonnais. Composés uniquement de bois et fabriqués en Charentes, ces nouveaux abris ont été installés à Uchamp, au Pont du Bois, à Portès et bientôt au Chemin Vert.

RÉFECTION DU MARQUAGE AU SOL DANS LA COMMUNE

Toujours dans l'idée d'améliorer la sécurité, les services techniques ont mené une campagne de réfection du marquage au sol sur la totalité du territoire izonnais. Passages piétons, stop, cédez-le-passage, plus de 90% du marquage a été refait en 2022 et le travail sera poursuivi en 2023.



La révision du PLU

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE REVOIR SON PLAN LOCAL D'URBANISME AFIN DE L'ADAPTER AUX ENJEUX ACTUELS ET FUTURS DE LA COMMUNE D'IZON AINSI QU'À L'ÉVOLUTION LÉGISLATIVE.

QU'EST-CE QU'UN PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) ?

Le PLU est un document administratif central dans l'action d'une municipalité. Il définit le projet global d'aménagement de la commune pour les années à venir. Il intègre les multiples thématiques de l'urbanisme, de l'environnement, de l'habitat, des déplacements, en passant par l'économie. Il doit tenir compte des lois en vigueur, ainsi que des projets supra-communaux.

Concrètement : Quelles règles d'architecture doit-on respecter ? Quelles zones doivent rester naturelles? Quelles zones sont réservées pour les constructions futures ? Il doit également exposer clairement le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de son territoire.

POURQUOI RÉVISER LE PLU D'IZON ?

Parce qu'il est nécessaire d'avoir un

PLU cohérent avec les enjeux et les objectifs actuels de la Municipalité : maîtrise de l'urbanisme, protection de l'environnement et du cadre de vie. Par ailleurs, même si ce PLU a été modifié il y a quelques années, il n'est plus en adéquation avec

l'évolution de la commune et de la législation. « La pression foncière et immobilière est importante à Izon. Nous devons préserver les espaces naturels qui font le charme de la commune. Le Plan Paysage est un outil qui va nous aider à construire notre PLU », commente Laurent de Launay, le Maire d'Izon.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a aussi un impact sur l'urbanisme des collectivités. Pour rappel, cette loi "portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets" fait suite aux



propositions formulées en juin 2020 par la Convention citoyenne pour le climat.

UN PLU FAIT EN CONCERTATION

Une réflexion et des études vont être menées par la collectivité et les objectifs seront définis dans le cadre du PADD. Le but est de maîtriser l'occupation des sols et de renforcer la préservation des écosystèmes, de la biodiversité, plus simplement du cadre de vie. « Tout ce travail va être mené en concertation avec la population, les riverains », insiste le Maire. Une première réunion publique a eu lieu le 10 décembre dernier, d'autres suivront courant 2023.

LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PLU

ÉTAPE 1
Diagnostic,
état initial de
l'environnement

et enjeux

décembre 2022 ÉTAPE 2
Projet
d'Aménagement et
de Développement

Durable

ÉTAPE 3
Outils
règlementaires,
rédaction du PLU

ÉTAPE 4
Arrêt du PLU,
consultation
des personnes
publiques puis
enquête publique

PLU APPROUVÉ

LES DIFFÉRENTES ZONES

- Zone U : zone urbaine.
- Zone AU : zone à urbaniser, on distingue les zones à urbaniser (1AU) et les zones à urbaniser en différé (2AU).
- Zone A: zone agricole.
- Zone N : zone naturelle ou forestière.

QU'EST-CE QUE LA DIVISION PARCELLAIRE ?

La division parcellaire consiste à séparer une parcelle en plusieurs parcelles plus petites. Elle s'opère généralement lorsque le propriétaire du terrain souhaite le revendre en totalité ou partiellement. Elle a pour conséquence la multiplication des logements en 2^{ème} et 3^{ème} lignes et pose des problèmes à la municipalité, notamment pour l'état des réseaux, des infrastructures routières et l'adaptation des services publics.



La participation citoyenne à Izon s'articule actuellement autour de plusieurs axes. Le premier concerne les comités de quartiers qui constituent des espaces innovants de dialogue et de concertation. Viennent ensuite les visites de quartiers, éléments complémentaires des Comités, permettant une approche concrète du terrain.

Le deuxième axe repose sur les **commissions extra-municipales** qui ont pour objectif d'associer tous les citoyens qui le souhaitent, aux réflexions, sur les grands thèmes de la vie communale.

Enfin, deux instances municipales viennent appuyer l'action de la municipalité. Le Conseil des sages et le Conseil des enfants.

OUVERTS

À TOUS

ÉCHANGES

PROJETS PARTICIPATION

CITOYENNETÉ ENSEMBLE

LES COMITÉS ET VISITES DE QUARTIERS

Créés en 2021, **les Comités de quartiers** constituent un espace de dialogue et de concertation permettant d'améliorer le bien vivre à Izon. Ils participent à l'élaboration de projets, en lien avec les actions municipales, en fonction des besoins des quartiers.

«Leur rôle est d'impliquer les habitants dans la vie locale, d'être à l'écoute de leurs préoccupations, de prendre appui sur l'expérience de terrain des riverains pour comprendre les enjeux du quartier et travailler ensemble à l'amélioration de leur cadre de vie», commente Audrey Combier, adjointe à la Communication et à la Participation Citoyenne. Outil de participation citoyenne complémentaire aux comités, les visites de quartiers permettent aux élus, en venant à la rencontre des riverains, de prendre en compte la réalité du terrain. 19 visites de quartiers ont déjà eu lieu en 2022 et de nouvelles sont programmées pour 2023.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES IZONNAIS

En sillonnant, les quartiers, les lotissements, les rues, élus et riverains échangent sur le quotidien d'un secteur.

«Les problématiques soulevées sont souvent les mêmes sur l'ensemble de la commune. Elles reposent généralement sur des problèmes de sécurité routière - vitesse de circulation des véhicules, aménagements de voirie... - les incivilités diverses telles que les dépôts sauvages de déchets, les troubles de voisinage, l'entretien des fossés et bas-côtés... », précise l'élue.

Comités et visites de quartiers visent à améliorer le dialogue entre habitants et élus, à faire participer les Izonnais à la vie citoyenne et à identifier et régler les problématiques du quotidien.

Grâce à ces deux outils complémentaires de participation citoyenne, la municipalité, en concertation avec les services municipaux, peut travailler sur l'amélioration du cadre de vie des Izonnais.

«À l'issue de ces moments d'échange et de dialogue avec les habitants, des réunions de travail sont mises en place entre élus et services afin de reprendre point par point les sujets abordés. Certains projets ou aménagements peuvent rapidement être réalisés, mais pour la plupart, il nous faut d'abord en étudier la faisabilité, établir un budget et déterminer la temporalité de réalisation. De nombreux aménagements ou travaux ont déjà été réalisés grâce aux Comités et visites de quartiers. Je pense par exemple aux aménagements de voiries, au fauchage des accotements, à la réalisation et la pose d'abribus...»

LES PROCHAINES DATES

COMITÉS DE QUARTIERS

- Vendredi 6 janvier 2023 à 19h00

 Quartier N°6 : Hameau d'Uchamp / La Vergne
 / Pevfur.
- Samedi 7 janvier 2023 à 11h00 Quartier N°7 : La Landotte / Ferreyre /Colas / Daguev.
- Vendredi 13 janvier 2023 à 19h00 Quartier N°8 : Le Bourg / De Gaulle / Le Maine.
- Samedi 14 janvier 2023 à 11h00
- Quartier N°9 : Le Moulin / Portès / Gravey-ron / Pourcaud / Avenue de Cavernes.
- Quartier N°10 : Anglade / Palus Ouest.
- Samedi 28 janvier 2023 à 11h00 Quartier N°1 : Anglumeau / De Lattre de Tassigny / Saint-Pardon

VISITES DE QUARTIERS

■ Dimanche 22 janvier à 11h00 Visite de quartier : Rue des Maures / lot. Les

Dimanche 29 janvier à 11h00 Visite de quartier : Léo Drouyn (départ à

■ Dimanche 5 février à 11h00
Visite de quartier : Hameau d'Uchamp /
Chemin de Lavergne / route de Saint-Sulpice

■ Dimanche 26 février à 11h00

Visite de quartier : Cassadote / Jauga /
Grabichelle / Ancienne voie Romaine (départ à l'angle de l'avenue de Saint-Pardon et du chemin de la Grabichelle)

PARTICIPATION CITOYENNE

LA MÉMOIRE DE LA COMMUNE

Le conseil municipal des sages a pour mission d'éclairer certains dossiers municipaux grâce à l'expérience et à la sagesse de nos aînés. C'est une instance consultative qui travaille en étroite collaboration avec la municipalité. L'objectif est de disposer d'une instance de réflexion et de proposition s'appuyant sur des Izonnaises et des Izonnais connaissant bien notre commune, expérimentés et motivés, pour éclairer le Conseil municipal sur des projets, des thèmes ou des orientations relatifs à la vie d'Izon.

Ses missions peuvent être de plusieurs types :

- émettre un avis sur des projets ou orientations de la municipalité ;
- être force de proposition sur des thèmes définis ;
- traiter plus spécifiquement des sujets concernant la vie des seniors ;
- porter des projets avec le soutien financier de la collectivité.

Le Conseil des Sages se réunira le samedi 11 mars à 11h00, en salle du conseil.

LES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Les commissions extra-municipales sont des instances consultatives permettant aux citoyens d'être informés, d'entretenir un dialogue de proximité avec les élus, de faire des propositions et d'émettre des avis sur les thématiques abordées. L'objectif est d'enrichir le processus décisionnel de la municipalité qui peut ainsi s'appuyer sur les idées les avis et l'expérience des participants.

Ces commissions sont au nombre de trois : valorisation du patrimoine historique, culturel et environnemental, révision du PLU et revitalisation du centre-bourg. Des commissions au sein desquelles les élus incitent les Izonnais à venir s'informer et s'emparer des projets pour leur cadre de vie afin qu'ils soient forces de propositions.

Le 15 novembre dernier la commission extramunicipale révision du PLU a été réunie en salle du conseil. Durant trois heures, une cinquantaine de participants ont pu échanger avec le Maire et les élus sur ce projet structurant et essentiel pour Izon. La commission extra-municipale revitalisation du centre-bourg se réunira le vendredi 3 février à 19h00 et la commission extra-municipale valorisation du patrimoine historique, culturel et environnemental le samedi 25 février à 11h00, en salle du conseil.



JEUNES CITOYENS!

Nouvel outil de participation citoyenne initié en 2021 par la municipalité, le Conseil Municipal des Enfants (CME) compte, depuis son renouvellement le 18 octobre dernier, 16 jeunes élus, tous élèves de CM1, CM2 et 6ème.



Trois commissions le composent : une première sur l'environnement l'écologie et la sécurité, une seconde autour de l'histoire, le citoyenneté et la solidarité et une dernière qui traitera de nutrition santé et culture. Les jeunes conseillers portent de beaux projets et travaillent régulièrement en conseil sur leur faisabilité et leur missen œuvre.

Depuis un an, le CME a organisé de nombreux évènements et manifestations autour notamment de l'environnement, avec une promenade citoyenne dans le cadre de la semaine européenne pour la réduction des déchets, le devoir de mémoire via sa participation aux diverses commémorations et évidemment des moments festifs comme à l'occasion de la journée dédiée à la fête d'Halloween.

Le 14 décembre dernier, la tyrolienne installée sur l'allée des Pavillons à l'initiative du CME a été inaugurée.

Bravo pour ce bel engagement citoyen!

RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE D'ANGLADE

Le secteur d'Anglade est à la fois un lieu de promenade, de détente et un espace naturel protégé (Zone Natura 2000) où différents écosystèmes cohabitent.

Depuis plusieurs années, la municipalité aménage cet espace afin de protéger les espèces présentes, tout en



permettant aux Izonnais de pouvoir en profiter. En vous baladant, vous avez peut-être remarqué que des travaux sont en cours sur cette zone. En effet, l'espace naturel d'Anglade est en cours de restauration. Le site pâtit d'une dégradation de la qualité de certaines de zones humides notamment via le développement de ronciers, mais également le développement d'une flore envahissante. C'est pourquoi la municipalité, en partenariat avec la société O-I France, a engagé des travaux de restauration des milieux visant notamment à créer deux mares favorables aux amphibiens (crapaud, triton, grenouille...) et odonates (libellules), lesquelles seront végétalisées par des espèces typiques des zones humides. Durant les travaux, nous vous demandons de bien vouloir respecter les mesures de sécurité affichées. Un nouveau projet pédagogique et participatif pourrait s'inscrire dans ce programme dans les mois à venir, avec les élèves des écoles qui viendraient, pourquoi pas, planter de nouveaux arbres sur le site. Entre observation, découvertes et recherches, ce type de projet pédagogique, inscrit au plan de l'éducation nationale, est ainsi soutenu et favorisé par la municipalité qui souhaite faire participer les plus jeunes à la préservation du patrimoine naturel d'Izon.



Les arbres à Izon sont notre respiration, ils apportent oxygène, ombre et sérénité, attirent les oiseaux et des pollinisateurs, permettent de lutter contre le réchauffement climatique, préviennent l'érosion du sol, des digues et du ruissellement des eaux de pluie. Ils permettent aussi de rêver et sont autant de cadeaux que l'on a fait aux générations futures. Avant une grande campagne de plantation d'arbres qui aura lieu en début d'année prochaine, deux dispositifs méritent d'ores et déjà votre attention.

RECENSEMENT DES ARBRES REMARQUABLES À IZON : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Dans le cadre du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme d'Izon, la municipalité souhaite dresser un inventaire des arbres remarquablespour mieux les protéger en cas de constructions futures. Vous connaissez ou apercevez un arbre que vous trouvez "remarquable" par sa dimension, sa forme, son âge, sa beauté, son histoire ou encore par sa faculté de vous faire rêver? Alors faites-le-nous savoir! Ces monuments naturels font nos paysages, notre patrimoine et celui de l'humanité. Ils méritent toute notre attention si l'on veut les transmettre aux générations futures. Ils nourrissent notre fierté de vivre à Izon.

Vous pouvez participer à ce recensement jusqu'au 10 janvier 2023:

- soit en remplissant, en ligne, le formulaire dédié : https://forms.gle/mppwzCrfnjpHepZH6
- soit en venant chercher ce formulaire et en le remettant à l'accueil de la mairie.

HISTOIRES D'ARBRE(S) - APPEL AUX JEUNES AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE

Sur proposition de Brigitte Nabet-Girard, première adjointe au Maire d'Izon et conseillère communautaire déléguée à la culture, La Cali a lancé un appel à photos / appel à regards sur le thème de l'arbre et du paysage forestier : "Histoires d'arbre(s)" du Libournais. Cet appel s'adresse aux 9-18 ans et fait écho au parcours culturel "Les Fictions de la forêt" proposé par "L'Art de grandir".

Vous pouvez envoyer vos photographies les plus poétiques et personnelles à : appelaphotos@lacali.fr

Date limite de dépôt : 31 janvier 2023

Renseignements: 05.24.24.22.07 • appelaphotos@lacali.fr Pour en savoir plus: http://www.lacalisphere-jeunesse.fr/concours-photographique-histoires-d-arbres-du-libournais/



COUTRAS

Appel prolongé jusqu'au 31 janvier 2023

Jumelages : Izon tisse des liens avec l'Europe

APRÈS LA VISITE DE LA DÉLÉGATION ESPAGNOLE EN JUILLET, CE FÛT AU TOUR DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE DE DIEMELSTADT DE RENDRE VISITE AUX IZONNAIS DANS LE CADRE DU JUMELAGE ENTRE NOS COMMUNES.

Un jumelage entre communes, villes ou villages, cela se cultive : apprendre à se connaître, se rendre visite et se découvrir mutuellement, tisser des liens culturels, des échanges linguistiques et au final, célébrer les amitiés. En effet, même si **Cervera del Río Alhama** et **Diemelstadt**, les deux communes jumelées avec Izon, sont situées en Europe, la culture et les traditions y sont différentes. C'est tout l'intérêt de cette coopération européenne que de semer les graines de l'amitié entre les peuples.

DES BASES DÉJÀ SOLIDES

Pour rappel, cet été, du 15 au 17 juillet, une délégation espagnole d'une douzaine de membres, dont la Maire de Cervera del Río Alhama, Mme Estrella Santana, s'est rendue à Izon. Hébergés chez les Izonnaises et les Izonnais, ils ont vécu leur première soirée au marché nocturne, accueillis par les membres du comité de jumelage et la population. Le lendemain, c'est à bord de trois rosalies, prêtées gracieusement par la mairie de Saint-Loubès, que les Français ont fait découvrir Izon aux Espagnols (photo 1). La suite s'est déroulée entre les bords de Dordogne à Libourne et Saint-Emilion afin de faire découvrir aux visiteurs le patrimoine de notre région. Tous ces moments ont été très appréciés, tant par les Espagnols que par les Izonnais, jetant là les bases d'une solide amitié. Des échanges sont déjà en cours entre les enfants des écoles des deux communes (photo 4).

Enfin, au printemps 2023, une délégation izonnaise se rendra en Espagne, accompagnée notamment de cyclistes du Cyclo Club d'Izon.

DES VIGNES DU RIOJA PLANTÉES À IZON

Cervera del Río Alhama est une commune de la région viticole du Rioja, bien connue pour la qualité de ses vins rouges. Lors de sa visite à Izon avec la délégation espagnole, Estrella Santana, la Maire de Cervera a offert à son homologue deux pieds de Tempranillo, le cépage le plus répandu en Rioja. Son nom vient de l'espagnol "temprano" qui signifie "tôt" en référence à la maturité précoce du cépage. Ce pied de vigne a été planté sur le rond-point situé à l'entrée Est d'Izon.



DIEMELSTADT CET AUTOMNE

Cet automne, du 22 au 24 octobre, c'est une délégation de six Izonnais qui est partie en Allemagne, à Diemelstatd.

Parmi eux, 2 enseignantes de l'école élémentaire, déjà engagées avec leurs classes dans des échanges avec la ville jumelle. Au programme, découverte de la région, dans le Land de la Hesse et de cette petite ville de 5000 habitants qui, à l'instar d'Izon, dispose de nombreux atouts environnementaux et économiques.

C'est à l'occasion de cette visite que la charte de jumelage a officiellement été signée par M. Elmar Schröder, Maire de

Diemelstatd et que les Izonnais lui ont remis le drapeau de l'amitié, offert par notre commune. La délégation du comité izonnais a ensuite enchaîné les visites pour son plus grand plaisir : visite de Rhoden, son château, son souterrain et son puit, visite d'un parc éolien, d'une unité de production de biogaz et d'électricité à partir de fumier et de déchets agricoles, visite d'une ferme de production de jus de pomme, visite de la brasserie Westheimer et bien sûr dégustation de quelques bières "maison".

Les voyageurs sont revenus conquis, impressionnés et riches de nouvelles idées pour Izon.





La belle dynamique des associations izonnaises

B. IZON, LE BASKET EN PLEIN BOOM!

Le 2 septembre dernier, le club izonnais B.Izon a inauguré son club-house situé au niveau de la salle omnisport. C'est le champion Mathieu Bisséni, légende du basket français qui a fait l'honneur au club de devenir son parrain et de donner son nom au local (photo ci-dessous). B.Izon est le plus jeune club de Gironde, du haut de ses 12 années d'existence. Depuis, il ne cesse de prospérer. Laurent Derbois, vice-président et trésorier, nous présente le club, son fonctionnement et ses projets. Rencontre...

Pouvez-vous présenter Basket Izon brièvement?

Le club a été créé en 2010 à l'initiative d'Olivier Minou, Marc Boisseau et François Preira. Ce dernier, qui est un ex-joueur professionnel et joue actuellement en National 2 à Castelnau, a lancé une dynamique qui ne s'est pas arrêtée. Le club compte, en effet, plus de 140 licencié(e)s et propose une école de basket (U7, U9, U11), des équipes de jeunes U13, U15, U17, ainsi que des séniors et une équipe loisirs. Notre joueur le plus âgé est Jean-Pierre Barlet, qui a 83 ans, il est là depuis la création du club! Comme quoi, le basket se pratique à tout âge.

Parmi vos objectifs, il y a le développement du basket féminin...

En effet, nous mettons tout en place pour féminiser le club. Nous allons créer une section féminine de basket 3x3, nouvelle discipline olympique en plein boum. Nous avons également réussi cette année, à créer une équipe U13 filles, que nous espérions depuis longtemps.

Comment s'organise l'encadrement ?

Afin de structurer notre club, nous avons embauché Pierrick en CDI, un animateur diplômé, en tant que responsable technique et sportif. Nous avons également salarié une alternante, chargée du développement et de la communication au sein de B. Izon, qui a pour mission de s'occuper des réseaux sociaux et de trouver des sponsors. En tout, nous sommes 8 encadrants, mais comme beaucoup de clubs nous manquons de bénévoles.



Quels sont vos projets pour le club?

Nous voulons prochainement développer le basket santé dans des maisons de retraites pour mobiliser une activité physique autour du basket. Nous avons mis en place les OBE (Opération Basket École) dans lesquelles Pierrick se substitue aux instituteurs pour donner des cours de basket à l'école élémentaire.

Nous souhaitons aussi décrocher le label citoyen qui consiste à éco-responsabiliser le club ainsi que le label "école française de mini basket" (de U7 à U11) sur notre territoire basket qui compte 6 communes (Izon, Saint-Loubès, Saint-Sulplice-et-Cameyrac, Vayres, Montussan et Beychac-et-Cailleau).





VIE ASSOCIATIVE

Expérience artistique avec "Aux Couleurs du Temps"

C'est dans un cadre chargé d'histoire que les membres de l'association de peinture laissent libre cours à leurs pinceaux, gommes et crayons. En effet, depuis deux ans, c'est aux Pavillons que l'association "Aux Couleurs du Temps" a installé ses chevalets et ses toiles.

C'est une vingtaine d'adhérents passionnés qui prennent plaisir à se retrouver pour apprendre ou parfaire les différentes techniques de peinture (huile, pastel, acrylique, aquarelle, etc.), encadrés par un professeur.

Tous les mardis matin, l'association propose un cours dirigé libre avec sujets imposés (trompe l'œil, portrait, nature morte, aquarelle, etc.), dans une ambiance sympa, décontractée et conviviale.

L'association ne demande qu'à s'agrandir pour partager des moments de plaisir créatif. Alors, osez pousser la porte les jours de cours pour rendre visite à ses membres.

Contacts Aux Couleurs du Temps :

couleursdutempsizon@hotmail.com 05.57.74.78.56





La Société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP), organisation de laïcs bénévoles, créée par Frédéric Ozanam en 1833, s'implante sur un large secteur (Arveyres, Vayres, Izon, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Saint-Loubès, Sainte-Eulalie, Yvrac, Montussan, Beychac-et-Cailleau, Saint-Germain-du-Puch, Cadarsac) formant ainsi un "maillon" entre les implantations déjà existantes de Libourne, Ambarès et Bordeaux.

De ce fait, elle est active sur les territoires intercommunaux de La Cali et des Rives de la Laurence.

Une équipe de bénévoles dénommée "Conférence" dans l'organisation de la société, s'est établie dans un local de l'espace Borgés. C'est la 28^{ème} Conférence en Gironde.

La SSVP est présente sur les 5 continents dans 150 pays; elle est reconnue d'utilité publique. 800 000 bénévoles à travers le monde, 17 000 en France, près de 700 en Gironde. La première Conférence à Bordeaux a 180 ans.

Quels services de proximité offrent la SSVP?

- aide alimentaire : des colis régulièrement portés à domicile ;
- visites à domicile auprès des personnes isolées ;

- accueil au Café Sourire pour l'écoute, le partage et l'aide ;
- soutien scolaire pour les migrants, parents et enfants ;
- aide administrative et financière en relation avec les organismes sociaux (CCAS, CIAS);
- aide matérielle: vêtements, meubles, électroménager, jouets...

« Aidez-nous, car nous ne pouvons donner que ce que nous recevons! Vous pouvez nous aidez par un "don de soutien" dont 75% du montant est déductible des impôts. Vous obtiendrez ensuite un reçu fiscal ».

Vous pouvez aussi aider en donnant des vêtements et des chaussures pour adultes et enfants ou de l'électroménager en les déposant le mercredi et le jeudi (9h00 - 18h00) à l'adresse cidessous. Merci de votre soutien et de votre partage auprès des plus démunis, en conformité avec la devise de la SSVP : « être présent, tout simplement » commente Jean-Louis Dévier, le Président.



Contacts Société Saint-Vincent-de-Paul

Jean-Louis Dévier, Président SSVP Conférence Saint Martin,

187, avenue du Général de Gaulle, 33450 IZON 07.60.35.80.14

Courriel: ssvp.izon@gmail.com

Site: www.ssvp.fr



La commune d'Izon a souhaité accueillir, dans le cadre d'une convention, la Société de Saint-Vincentde-Paul au cœur de l'espace Borgés. Cette organisation vient compléter les actions menées par le CCAS (logement d'urgence, frigo partagé) et les associations partenaires.



La Cali: pour vous servir!

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS EST UN PARTENAIRE INSTITUTIONNEL INCONTOURNABLE DE LA COMMUNE D'IZON. ELLE INTERVIENT DANS DE NOMBREUX DOMAINES AU SERVICE DE NOS CONCITOYENS: TRANSPORTS, ACTION SOCIALE, URBANISME, CULTURE, ENFANCE, PETITE-ENFANCE, JEUNESSE, ETC... TOUR D'HORIZON DES ACTIONS DE LA CALI À VOTRE SERVICE.

Créée en janvier 2012, la **Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali)** est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

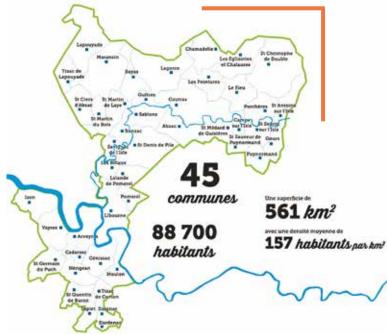
Composée de 45 communes et de plus de 88 000 habitants, elle porte des projets communs de développement et d'aménagement de l'espace, indispensables à l'attractivité du territoire et s'emploie également à proposer, aux habitants des services de proximité de qualité.

À l'orée des années 2000, les communes ont eu besoin de se regrouper pour mener ensemble, des politiques publiques qu'elles ne pouvaient pas porter seules. Le but de La Cali est de fédérer ces communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent.

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Les exemples de ces initiatives communes sont nombreux. Citons par exemple le CALIBUS, service de transport intercommunal, qui permet aux Izonnais et à tous les habitants du secteur, même les plus éloignés, de se rendre sur Libourne, pôle de vie et de travail.

Plus emblématique, la Calinésie, le centre aquatique aux 4 bassins et aux nombreux services et activités. Seule, aucune commune de l'agglomération n'aurait pu mettre en œuvre un tel équipement public. Ensemble, les collectivités de La Cali ont réussi ce pari. Conjuguée à la piscine de Saint-Seurin sur l'Isle, cette installation permet à tous les habitants du territoire intercommunal d'avoir une piscine à moins de 30 minutes de



route et ouverte toute l'année.

Enfin, à Izon, La Cali est particulièrement présente avec l'Espace Jeunes, qui initie de multiples activités dans le cadre de la politique jeunesse de l'intercommunalité (voir dossier complet pages 16 et 17).

La Cali, ce sont donc des équipements, mais aussi de nombreux services qui vous permettent d'évoluer et de bien vivre sur votre territoire. Tour d'horizon, presque exhaustif...

MOBILITÉS : LA CALI AIDE À L'ACOUISITION D'UN VÉLO

Voici la grande nouveauté de cette fin d'année 2022: les élus de La Cali ont voté à l'unanimité, mercredi 17 novembre, l'aide à l'acquisition de vélos pour les habitants du territoire. Pour rappel, la mobilité est une compétence qui relève de La Cali, laquelle développe des actions pour favoriser les mobilités douces et/ou collectives.

Comment fonctionne cette aide ? Pour en bénéficier, il faut être majeur et habiter sur le territoire de l'agglomération. L'aide est ensuite attribuée en fonction du revenu fiscal de référence. Les types de cycles éligibles sont : vélo classique, vélo à assistance électrique, vélo cargo, vélo allongé, pliant (électrique ou mécanique), vélo adapté aux handicaps. Les kits d'électrification sont également éligibles à la subvention. Les vélos de sports ou de loisirs (VTT, vélo de course...) et les vélos pour enfants sont exclus du dispositif.

Pour tout renseignement: 05.24.24.22.26 et/ou mobilitesactives@lacali.fr





INTERCOMMUNALITÉ

L'AGGLO GALI RIVE DROITE DE BORDEAU

HABITAT - LOGEMENT : LA CALI VOUS ACCOMPAGNE

La Cali met en œuvre de nombreuses aides pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique. Parmi elles, le **programme habitat durable**. En quelques années, l'intercommunalité a mobilisé plus de 2,5 millions d'euros à destination des particuliers en complément des aides versées par d'autres organismes (MaPrimeRénov, Certficat d'Économie d'Énergie).

Plus de renseignements sur le site internet habitatdurable.lacali.fr ou contactez le 05.24.24.22.31 / habitatdurable@lacali.fr.

Autre dispositif de La Cali, la **plateforme solaire**. Il s'agit d'un cadastre solaire en ligne qui permet aux particuliers comme aux entreprises, de connaître le potentiel solaire de leur toiture. Il s'agit d'un excellent outil si vous envisagez l'installation de panneaux solaires. Vous pourrez estimer le montant des économies sur votre facture d'énergie, le coût d'une installation, le rendement et les aides financières mobilisables pour votre projet solaire.

Cadastre solaire de La Cali : https://lacali.insunwetrust.solar

D'autres dispositifs existent, tel que le **boîtier Voltalis**, destiné aux 15 179 foyers chauffés au tout électrique. Installé gratuitement dans le logement par la société Voltalis, le boitier permet de réguler ou réduire la consommation des appareils électriques de chauffage.

EMPLOI: LE PLIE AU SOUTIEN DES IZONNAIS

La Cali et 5 autres intercommunalités de Gironde, ont mis en place un dispositif permettant **d'aider les plus de 25 ans dans le monde professionnel** : le PLIE du Libournais (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Libournais).

Il s'adresse aux personnes les plus en difficulté et les plus éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, personnes handicapées...) et propose un **accompagnement individualisé et renforcé** qui s'inscrit dans la durée.

Contacts: 05.57.51.56.67 ou sur www.plielibournais.fr

L'ACCÈS À LA JUSTICE ET AU DROIT

Vous avez besoin d'une **information sur vos droits** ou d'un **conseil juridique**? Vous pouvez être reçu gratuitement par des professionnels du droit et des associations en prenant rendez-vous au sein des **Point d'Accès au Droit (PAD)** qui se situent à Libourne, Coutras et Saint-Denis-de-Pile.

Uniquement sur rendez-vous au 05.57.25.45.74 ou par mail : pointjustice@lacali.fr



SERVICES À LA PERSONNE, LA CALI VOUS AIDE

L'intercommunalité vous propose deux services d'aide à la personne.

- Le transport de personnes à mobilité réduite. Ce service est dédié aux seniors (75 et +), mais aussi à toutes personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (momentanée ou permanente) nécessitant une aide au déplacement. Le service fonctionne tous les jours de 7h00 à 20h00 et peut servir pour aller faire des courses ou vous rendre dans des services publics. Plus de renseignements au 05.24.24.21.68 transportpmr@lacali.fr
- Le portage des repas à domicile. Comme son nom l'indique, le service propose des repas aux personnes qui ne peuvent se préparer les repas seules.

Plus de renseignements au 05.57.55.61.97 portage@lacali.fr



LA CALI MET EN PLACE UN ENSEMBLE DE STRUCTURES (ESPACES JEUNES) ET DE DISPOSITIFS EN DIRECTION DE LA JEUNESSE POUR QUE CELLE-CI PUISSE S'ÉPANOUIR ET GRANDIR EN TOUTE SÉRÉNITÉ SUR SON TERRITOIRE. DERRIÈRE CES PROJETS: AUTONOMIE, PÉDAGOGIE, APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITÉ.

L'ESPACE JEUNES D'IZON, UNE STRUCTURE À DESTINATION DES 12-25 ANS

L'Espace Jeunes d'Izon est l'un des plus importants du territoire de La Cali. Il existait déjà à l'époque de la Communauté de communes du Sud-Libournais et il est le fer de lance de la politique jeunesse du territoire.

QU'EST-CE QUE L'ESPACE JEUNES?

Créé en 2009, l'Espace Jeunes d'Izon compte 3 membres, Yannick Gabard le responsable, Marion Courrèges et Mathieu Magnasco, deux animateurs diplômés. Ils sont aussi rejoints par des saisonniers et des stagiaires durant les vacances scolaires. Situé avenue des Anciens Combattants, l'Espace Jeunes est une structure dépendante de La Cali, qui accueille des adolescents de 12 à 17 ans tous les jours de la semaine en périodes scolaires et durant les vacances. Il leur propose des activités, en les impliquant au maximum dans les projets, ainsi que des séjours en France et à l'étranger. C'est aussi un lieu pour s'informer, s'orienter et se documenter sur les loisirs, les bourses, les aides financières aux projets...

Par ailleurs, pour sortir du bâtiment de l'Espace Jeunes et parvenir à toucher les adolescents au sein des collèges de secteur, des projets sont proposés comme la création de jeux de rôles, "Graines de papotes" qui permet de débattre sur divers sujets.

UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS PROPOSÉES

Si des activités et des sorties sont proposées toute l'année, les séjours durant les vacances scolaires sont les temps forts de l'Espace Jeunes. Séjours longs à l'étranger (voir page 17) ou mini-séjours dans la région, chaque sortie est programmée avec minutie par les jeunes et les animateurs. L'organisme a bénéficié d'une parcelle de forêt de la Double appartenant à La Cali, pour organiser un séjour façon Koh Lanta. Des moments très appréciés des jeunes qui ont pu mettre en pratique ce qu'ils ont vu à la télévision. Enfin, l'Espace Jeunes permet à ses membres de partir l'été au soleil, avec pour objectif, le développement personnel des adolescents. « En effet, c'est à eux de construire les séjours



de toute pièce, ce qui leur permet de s'impliquer, d'apprendre l'autonomie, la vie en collectivité, les bases du compromis et du dialogue » explique Yannick Gabard, le responsable de l'Espace Jeunes. Pour ces séjours d'été, 20 adolescents qui ont entre 12 et 17 ans ont la chance de vivre une expérience unique.

Au total, ce sont près de 60 jeunes qui participent à ces séjours chaque année. Le service met aussi en place des projets avec les ados sur des temps longs. Cette année, les jeunes ont créé un jeu vidéo pendant près de 6 mois, de A à Z, en donnant même leur

ESPACE JEUNES IZON

24, avenue des anciens combattants



- lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 18h00
- mardi et jeudi de 10h00 à 19h30

Durant les vacances scolaires

- du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00 05.57.74.76.26 / 06.75.90.02.81 ejizon@lacali.fr

Facebook.com/lacali.jeunesse



INTERCOMMUNALITÉ





voix aux personnages. Tout a été pensé et imaginé par eux.

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

L'Espace Jeunes propose également un accompagnement scolaire pour les élèves des collèges de Saint-Loubès et d'Arveyres (15 dans chaque collège). Les adolescents sont encadrés les mardis et jeudis, de 17h30 à 18h30, par les 3 animateurs ainsi qu'une bénévole, qui disposent de toutes les compétences nécessaires pour les accompagner.

Une ouverture culturelle est aussi mise en place une fois par mois avec Tandava, une association qui permet aux jeunes de travailler sur la gestion de leurs émotions par le biais du yoga, de la danse et du théâtre.

Au total, ce sont huit projets qui ont été mis en place cette année. «Plus cela vient d'eux, plus ils s'investissent et plus ils profitent» conclut Yannick Gabard.



DES ÉCHANGES CULTURELS AVEC L'ALLEMAGNE

La politique enfance et jeunesse de La Cali incite les Espaces Jeunes du territoire à multiplier les échanges et les projets avec les autres pays. À Izon, l'Espace Jeunes, en lien avec Erasmus + et l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), a réalisé des échanges linguistiques et culturels à Stuttgart, durant les vacances de la Toussaint. En 2021, le thème de ce séjour était "le mode de vie des jeunes". En 2022, la thématique portait sur "les modes de consommation".

Ainsi, des échanges se sont créés à propos des différentes habitudes des adolescents allemands et français. Au total, 20 membres de la structure, de 12 à 17 ans, ont eu la chance de voyager et de découvrir d'autres habitudes de vie et d'autres cultures.

Le planning s'est fait sur 4 jours. Les matinées, les adolescents assistaient à des cours dans l'établissement des correspondants (les vacances scolaires n'étant pas les mêmes en Allemagne). Les jeunes de Stuttgart n'ayant pas de cours l'après-midi, des échanges et des travaux ont été menés avec l'Espace Jeunes, ainsi que des visites de la ville

En 2023, la structure a pour projet d'organiser un séjour équivalent, mais à Berlin cette fois, durant les vacances de Pâques.











LA MISSION LOCALE AU SOUTIEN DES 16-25 ANS

Orientation, recherche d'emploi, formation, santé, logement, mobilité... l'équipe de la Mission Locale développe avec les jeunes des solutions adaptées avec l'objectif de trouver un emploi ou d'entrer en formation.

Si elle s'adresse à l'ensemble des jeunes Izonnais et du Libournais, elle vise tout particulièrement les 16 - 25 ans sortis du système scolaire, en besoin d'insertion professionnelle.

Elle met en œuvre de nombreuses réponses en lien avec les dispositifs de l'État, en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique. La Mission Locale c'est aussi l'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP), **espace d'informations**



et de ressources ouvert à tout public en recherche d'informations et/ou d'appuis personnalisés pour toutes les questions de la vie professionnelle.

Contacts: Mission Locale du Libournais - 189 Avenue du Maréchal Foch, 33500 Libourne 05.57.51.71.27 / www.missionlocale-libournais.org



LA VILLE D'IZON ET LA CALI S'OPPOSENT AU PROJET DE SUPPRESSION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE-À-PORTE DÉCIDÉ PAR LE SMICVAL. L'ABSENCE DE CONCERTATION ET LA RUPTURE DE L'ÉQUITÉ SONT AU CŒUR DE LA CRISE QUI SECOUE LE SYNDICAT MIXTE EN CHARGE DE LA FILIÈRE "DÉCHETS".

Le 6 septembre dernier, l'assemblée générale du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des déchets du Libournais (SMICVAL) votait la refonte de la collecte des déchets sur l'ensemble de son territoire.

Parmi les principales nouveautés de cette réforme, la suppression de la collecte des déchets en porte-à-porte, qu'il s'agisse des ordures ménagères ou des déchets recyclés.

Une révolution pour tous les usagers du service puisqu'il s'agit tout simplement de supprimer le traditionnel ramassage des poubelles par les camions-bennes. Pour pallier cette suppression, les administrés se verraient contraints d'amener leurs sacs poubelles et autres déchets dans des bornes collectives disséminées sur le territoire de leur commune.

FRONDE CONTRE LA RÉFORME

Dès le vote, cette décision a fait office de déflagration au sein des territoires sous la responsabilité du SMICVAL (c'est-à-dire La Cali et les intercommunalités membres). Une levée de bouclier a eu lieu de la part des administrés comme des élus locaux, ces derniers regrettant de se retrouver devant le fait accompli, sans aucune concertation préalable. Certaines communes ont vite réagi en votant des motions de refus lors de leurs conseils municipaux.

À Izon, le conseil municipal est tout à

fait conscient des efforts nécessaires pour faire face à l'augmentation des coûts du traitement et de la valorisation des déchets. Toutefois, les élus veulent que toute décision de cette importance se fasse dans la concertation avec la population.

UNE MOTION VOTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'absence de concertation et la rudesse de la méthode, c'est justement ce que les élus de La Cali ont dénoncé dans leur délibération adoptée en Conseil communautaire, le 18 octobre 2022. Une motion a été votée par les élus des 45 communes de La Cali soulignant notamment l'absence de prise en compte de la spécificité du territoire, à la fois rural et urbain, ainsi que le service public dégradé que cette refonte du système de collecte allait engendrer. À travers cette motion, La Cali souhaite également être retirée du périmètre de

la réforme et que se mettent en place des outils de concertation avec les élus et les habitants du territoire pour une meilleure gouvernance et une meilleure gestion du Syndicat Mixte.

Dans la foulée de la décision de La Cali, plusieurs motions de refus ont commencé à être votées dans les communes du territoire.

PLUSIEURS REQUÊTES DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

En parallèle de sa motion, La Cali a décidé de déposer plusieurs requêtes devant le tribunal administratif afin d'obtenir l'annulation des délibérations du SMICVAL du 6 septembre. Vingtsept autres communes, deux délégués du comité syndical du SMICVAL et une dizaine d'usagers se sont joints à ces procédures judiciaires. Certaines requêtes ont malheureusement été rejetées, mais la procédure au fond est toujours en cours d'instruction.

LE SMICVAL EN QUELQUES CHIFFRES

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des déchets du Libournais représente 138 communes, 200 000 habitants et 2 000 km². En plus de La Cali, il comprend, du nord au sud de la Gironde, la CdC de l'Estuaire, la CdC du Blayais, la CdC du Grand Cubzaguais, la CdC Latitude Nord Gironde, la CdC du Fronsadais, la CdC du Grand Saint-Emilionais. Avec ses 93 000 habitants, La Cali représente 40 % des usagers du SMICVAL.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

VOUS N'ÊTES PAS SEUL.E.S!

2020 et le confinement ont vu augmenter le nombre de signalements pour violences intrafamiliales. Elles peuvent prendre la forme de chantage, d'humiliations, d'injures ou de coups et sont toutes répréhensibles par la loi. Aussi, depuis le 30 août 2021, une plateforme d'écoute des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles est joignable sans interruption au 3919. Ce numéro gratuit garantit l'anonymat, ne figure pas sur les factures de téléphone et propose une écoute, tout en informant et orientant les personnes vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

Attention! Ce numéro n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 qui permet, lui, de joindre les autorités en cas de danger immédiat.



OUI PUB! LA PUBLICITÉ UNIQUEMENT PAR CONSENTEMENT

Le territoire du SMICVAL, dont font parties La Cali et la commune d'Izon, participe à l'expérience "OUI PUB" (initiée sur une quinzaine de collectivités pilotes au plan national), qui vise à supprimer l'ensemble des imprimés publicitaires « non adressés » dans les boîtes aux lettres, sauf consentement des habitants. Concrètement, cela se matérialise par un autocollant "OUI PUB", distribué par le SMICVAL, que vous devrez apposer sur votre boîte aux lettres afin de recevoir les documents publicitaires.



Tous les papiers publicitaires sont ciblés, hormis les échantillons presse, les documents d'information des collectivités et la communication politique ou à caractère culturel.

Le test qui a débuté le 1er septembre 2022 sur les 138 communes du SMICVAL, est prévu pour durer 3 ans. Si vous n'avez pas collé cet autocollant, vous ne recevrez donc plus de publicités, hormis si elles vous sont adressées directement.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera à IZON du 19 janvier au 18 février 2023. Au cours de cette période, des agents recenseurs engagés par la commune se déplaceront au domicile des izonnais afin de leur déposer des dossiers de recensement établis par l'INSEE.

Cette démarche est strictement encadrée par la loi et vos informations personnelles resteront confidentielles. Merci d'identifier vos boites aux lettres avec noms/numéro de l'adresse, afin de faciliter le travail des agents, ainsi que de leur réserver le meilleur accueil.

www.le-recensement-et-moi.fr/cest-sur/

L'EXCELLENTE QUALITÉ DE L'EAU À IZON

L'eau que l'on boit à Izon est d'une grande qualité. Elle est, en effet, puisée dans une nappe phréatique à plus de 328 mètres de profondeur, puis stockée dans un grand bassin et injectée dans le circuit via un système électronique automatique. Le SIAEPA d'Arveyres vous invite à visiter ces installations lors d'une journée porte ouverte le 21 janvier 2023 à 09h30, route du Jauga, (face au n° 197).

Vous pourrez également visiter les deux stations d'épuration, aux systèmes de retraitement très différents.

Ainsi vous comprendrez mieux d'où vient l'eau qui coule à votre robinet, comment sont traitées les eaux usées et le pourquoi de votre facture d'eau.

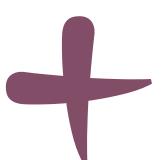
UNE SOLUTION POUR TOUS

Lancé en 2020, le plan "1 jeune, 1 solution" a pour but d'offrir une solution à chaque jeune ayant entre 15 et 30 ans. L'objectif est de pouvoir répondre à toutes les situations en facilitant l'entrée dans la vie professionnelle, en orientant et formant les jeunes dans les secteurs et métiers d'avenir et en construisant des parcours d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi. Vous trouverez sur le site Internet du gouvernement les aides auxquelles vous avez droit, des offres d'emploi, de stages et d'apprentissage, ainsi que des formations professionnalisantes.

Plus d'informations sur : 1 jeune 1 solution. gouv. fr



TRIBUNE DE L'OPPOSITION



Chers Izonnaises, chers Izonnais

La période des fêtes devrait être un moment de joie et de retrouvailles familiales mais qui est, cette année, assombri par de nombreuses sources d'inquiétudes qui bouchent notre horizon : tensions internationales, coût de l'énergie, inflation. Autant de facteurs qui incitent au repli sur soi.

Et pourtant les enjeux pour les mois à venir sont importants pour notre commune.

Il va nous falloir construire une ville durable : la révision du PLU implique des choix importants qui engageront l'avenir de la commune pour longtemps avec l'obligation de suivre les nombreuses contraintes législatives qui s'imposent à nous.

Nous saluons le travail commun en commission municipale sur le PLU mais nous regrettons que les izonnais n'aient pas été impliqués plus tôt et plus largement dans la réflexion et les choix qui sont en cours. Des cheminements doux sont en préparation sans qu'aucun de vous n'ai pu participer à leurs tracés.

Notre objectif est de continuer à porter le slogan qui est le nôtre depuis toujours « Izon, Bien dans ma Nature ».

Il va nous falloir construire une ville solidaire en maintenant un niveau de service public de qualité. Cela va impliquer des choix budgétaires, une priorisation des travaux et des arbitrages.

Les choix stratégiques, longs à se dessiner, de l'équipe du Réveil Izonnais ne nous permettent plus de bénéficier des conditions financières qui existaient encore il y a quelques mois et qui auraient permis des investissements avec des coûts plus raisonnables.

Nous veillerons, toutefois, au respect de l'engagement pris par l'équipe majoritaire de ne pas augmenter la part communale des impôts.

Dans cette période tendue qui s'ajoute à deux années de crise liée au COVID, nous tenons à saluer l'engagement des employés municipaux dont le sérieux et le professionnalisme permettent le bon fonctionnement de notre commune. Leurs actions trouvent les solutions à de nombreuses difficultés.

Il va nous falloir construire une ville résiliente. Nous n'avons jamais adhéré à la vision de « d'Izon, ville dortoir » de Laurent de Launay. La richesse de la vie associative de notre commune nécessite de soutenir autant les cigales des festivités estivales que les fourmis qui oeuvrent toute l'année dans nos associations. Elles devraient bénéficier d'un plus large soutien dans la communication autour de leurs événements. Les affiches illisibles de loin et de trop rares informations via les réseaux sociaux ne remplaceront jamais un flash mensuel régulier qui propose l'agenda de notre commune plutôt que de faire la publicité de la CALI.

Depuis quelques années, nous sommes confrontés à une crise humaine.

Plus que jamais la solidarité humaine doit être présente et il ne faut pas hésiter à se décentrer de soi-même et se rapprocher des autres, L'aide aux bénévoles des associations caritatives ou humanitaires (resto du coeur, croix rouge, banque alimentaire...) est très important. Et leurs actions permettront d'opérer ce nécessaire changement.

Enfin deux sujets du quotidien méritent notre vigilance à tous :

- Les réformes de la collecte des déchets par le SMICVAL,
- La refonte de la carte scolaire des collèges de la rive droite avec la perspective de l'ouverture du collège de Montussan à la rentrée 2024. Les temps de trajets de nos enfants ne doivent pas s'allonger simplement parce que les Loubésiens ne veulent pas être scolarisés hors de leur commune.

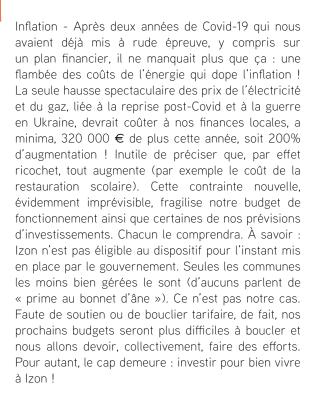
Nous vous souhaitons à tous une année 2023 constructive et sereine.



LES ÉLUS « AU CŒUR D'IZON »

Frédéric MALVILLE Aline FONTAINE Sophie CARRÈRE André VEYSSIÈRE Marc BOISSEAU Ludivine-Grâce PIQUER

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ



Fiscalité - Afin de faire face à l'inflation, nombreuses sont les collectivités à avoir fait le choix d'augmenter les impôts locaux. Ce ne sera pas le cas à Izon en 2023. Malgré le contexte extrêmement difficile, nous maintenons notre engagement consistant à ne pas augmenter la pression fiscale. À priori, les taux ne bougeront donc pas. Il n'en irait autrement que si deux conditions étaient réunies : d'une part, un cas de nécessité, et d'autre part, une approbation populaire par la voie d'un référendum local. Pour l'instant, nous nous adaptons au contexte avec les moyens du bord. Pas simple comme exercice. Mais nous devrions y arriver.

Vivons Izon! - D'avril à septembre, un vendredi soir sur deux, notre marché gourmand et artisanal a rencontré un franc succès. Investir dans la place de la mairie était un pari - pari pour l'instant réussi. Tout à la fois populaire, convivial, familial et festif, ce marché nocturne répond à une attente légitime de la population : passer une belle soirée à Izon dans un espace ouvert au public, tout simplement. Merci à tous ceux qui, par leur travail, leur activité économique, leur engament, ont contribué à son organisation (mine de rien, c'est beaucoup de travail). Merci également à tous ces habitants qui, chaque vendredi, en fin de soirée, filent un coup de main désintéressé aux quelques élus présents afin de tout ranger. Enfin, merci aux associations qui se sont emparées de ce nouvel outil au service des Izonnais, au premier rang desquelles le nouveau comité des fêtes, « Izon fait la fête! ». Nous ferons tout pour confirmer cet élan populaire en 2023.

PLU - Notre plan local d'urbanisme connaît en ce moment deux procédures distinctes. D'une part, une modification, et d'autre part, une révision. Il s'agit pour nous, collectivement, de dessiner la ville de demain, dans le respect d'un cadre légal de plus en plus contraignant, mais aussi en restant fidèle à l'identité izonnaise. Une petite ville dans la nature se dessine, une ville paysagère attractive, entreprenante, qui sait valoriser son patrimoine, avec des infrastructures publiques de qualité. Nous continuons d'inviter tout un chacun à venir échanger avec nous à ce sujet - un sujet majeur, structurant pour le devenir de la commune. Nos premières réunions confirment l'intérêt du public pour ce sujet. C'est heureux! Doit également être soulignée l'étroite collaboration en commission Urbanisme entre élus de la majorité et élus de l'opposition sur ce sujet essentiel, un travail exigeant, constructif, réalisé à la fois dans un esprit de consensus et de responsabilité.

LES ÉLUS « ENSEMBLE, VIVONS IZON »



Caroline GLIZE
Serge FLAHAUT
Gilles PRUVOST
Karyn LARGOUET
Thierry DIRHEIMER
Philippe GIRARD
Régis EMERIAU
Marilyn GUIRIEC

Clément MEZERGUE Virginie VIDORETTA Chantal CARO Philippe BRARD Anne-Marie SARRAZIN Arnaud GANNE Natacha BEAUCHÈNE Yannick CLAVIER

AGENDA MUNICIPAL

- VENDREDI 6 JANVIER: Spectacle de magie pour tous, à 20h30, à la salle des fêtes.
- VENDREDI 6 JANVIER : Comité de Quartier n°6 Hameau d'Uchamp / La Vergne / Peyfur, à 19h00, à la salle du conseil.
- SAMEDI 7 JANVIER : Comité de Quartiers n°7 La Landotte/Fereyre/Colas/Dagueys, à 11h00, à la salle du conseil.
- DIMANCHE 8 JANVIER: Concours de pêche à la truite du "Bouchon izonnais", au Petit lac d'Anglade.
- VENDREDI 13 JANVIER : Comité de Quartiers n°8 Le Bourg / De Gaulle / Le Maine, à 19h00.
- SAMEDI 14 JANVIER: Comité de Quartiers n°9 et 10 Anglade / palus ouest / Le Moulin / Portes / Graveyron /Foucauc / av. de Caverne, à 11h00, à la salle du conseil.
- SAMEDI 21 JANVIER: Nuit de la lecture, à la salle des fêtes.
- DIMANCHE 22 JANVIER : Concours de pêche à la truite du « Bouchon izonnais », au Petit lac d'Anglade.
- DIMANCHE 22 JANVIER : Visite de quartier Rue des Maures / lot, Les places du Pins (départ à l'entrée du lotissement), à 11h00.
- SAMEDI 28 JANVIER : Comité de Quartiers n°1 Anglumeau / De lattre de Tassigny/St Pardon, à 11h00, à la Salle du Conseil.
- DIMANCHE 29 JANVIER : Visite de quartier Léo Drouyn, à 11h00 (départ à l'angle de la rue des Gabauds).

- VENDREDI 3 FEVRIER : Commission extra-municipale revitalisation du centre-bourg, à 19h00, en Salle du Conseil.
- DIMANCHE 5 FÉVRIER : Concours de pêche à la truite du "Bouchon izonnais", au Petit lac d'Anglade.
- DIMANCHE 5 FÉVRIER : Visite de quartier Hameau d'Uchamp / Chemin de Lavergne / route de Saint-Sulpice, à 11h00 (départ au niveau du rond point).
- DIMANCHE 19 FÉVRIER : Loto du club de Handball, à la salle des fêtes.
- SAMEDI 25 FEVRIER: Commission extra-municipale valorisation du patrimoine historique, culturel et environnemental, à 11h00, en salle du conseil.
- DIMANCHE 26 FÉVRIER : Concours de pêche à la truite du "Bouchon izonnais", au Petit lac d'Anglade.
- DIMANCHE 26 FÉVRIER : Visite de quartier Cassadote / Jauga / Grabichelle / Ancienne voie Romaine, à 11h00 (départ à l'angle de l'avenue de Saint-Pardon et du chemin de la Grabichelle)
- DIMANCHE 26 FÉVRIER : Course cycliste du Cycloclub Izon, à partir de 12h00.
- SAMEDI 11 MARS: Conseil des Sages, à 11h00 en salle du conseil.
- DIMANCHE 12 MARS: Concours de pêche à la truite du "Bouchon izonnais", au Petit lac d'Anglade.

Marché hebdomadaire tous les jeudis, place de la mairie!

SE RAPPROCHER DE LA MAIRIE POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE (05.57.55.45.46)

HORAIRES DE LA MAIRIE:

du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le mardi fermeture à 19h00).







